

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de VANDOEUVRE-LES-NANCY
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	VAND2407
Date de mise en ligne :	Le mardi 23 avril 2024 à 15:30:01
Date de clôture :	Le vendredi 24 mai 2024 à 12:00:00
Titre :	FOURNITURES SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA COMMUNE DE VANDŒUVRE
Descriptif :	La présente consultation a pour objet l'acquisition de fournitures scolaires et pédagogiques à destination des écoles maternelles et élémentaires de la Commune de VANDŒUVRE.

Les caractéristiques des fournitures, objets du marché, sont définies au Cahier des Clauses particulières (CCP) ainsi qu'au Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U).
Les lieux de livraison sont fixés à l'annexe 1.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

L'accord-cadre avec un montant minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique :

- Montant minimum : 30 000 € HT/AN
- Montant maximum : 65 000 € HT/AN

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[24/04/2024 à 15:10:34] Bonjour,

Dans le cadre de votre consultation, vous demandez dans votre Règlement de Consultation en page 6 , les fiches techniques des produits présentés à l'appui de notre offre.

Sachez que notre catalogue contient l'ensemble des informations de chacun de nos produits (photo, conditionnement, dimensions, matières, labels...).

Vous est-il possible de nous confirmer que notre offre ne sera pas considérée comme irrégulière ou pénalisée dans la notation, si nous présentons notre catalogue à l'appui de notre proposition, en lieu et place des fiches techniques.

Dans cette hypothèse, et afin de faciliter votre analyse, les pages renvoyant à notre catalogue seront ajoutées à nos références.

Si cela entrainerai une perte de point dans la notation, merci de nous l'indiquer.

Nous vous en remercions par avance.

Bien cordialement.

[29/04/2024 09:58:20] Bonjour,

Si les informations sur les produits sont indiquées au catalogue et qu'elles sont identiques ou font doublons aux informations présentes dans les fiches techniques, alors il est effectivement possible de ne transmettre que les numéros de pages (pour faciliter notre analyse).

Il faudrait alors préciser dans le cadre de mémoire technique et/ou le BPU les pages en question.

Restant à votre disposition.

Cordialement.

Service de la Commande Publique